

Déplacements domicile-travail : une fois sur dix en « mode doux »

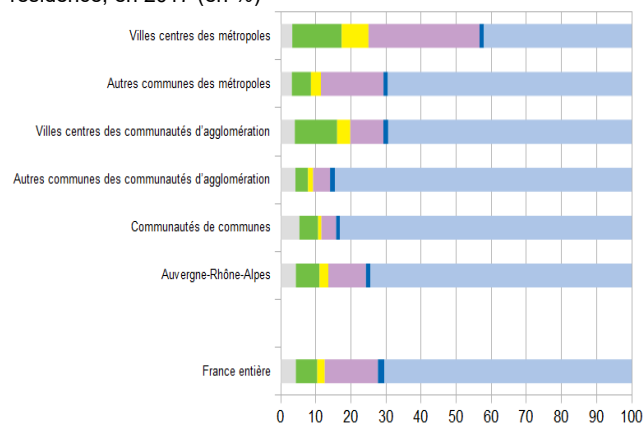
Avec 9 % des actifs qui utilisent principalement la marche, les rollers, la trottinette ou le vélo pour aller travailler, Auvergne-Rhône-Alpes est la région de France métropolitaine où les modes de déplacements « doux » sont les plus fréquemment utilisés. Cela tient au poids important des actifs qui résident dans les villes centres des grands pôles urbains, près de leur travail. La voiture demeure cependant le premier mode de transport des actifs. Sa part continue à progresser, en particulier pour les habitants des territoires périurbains et ruraux, dont la fréquence des déplacements domicile-travail augmente.

France-Line Mary-Portas, Insee

En 2017 en Auvergne-Rhône-Alpes, 9,2 % des actifs en emploi utilisent principalement un « mode doux » pour se rendre à leur travail (*figure 1*) : 6,7 % privilégient la marche, les rollers ou la trottinette et 2,5 % le vélo, y compris à assistance électrique (*source et définitions*). Dans la région comme ailleurs, leur part dans les déplacements domicile-travail arrive derrière celle des transports en commun (10,7 %) et surtout loin derrière celle des véhicules automobiles, qui demeure prépondérante (74,5 %). Elle est néanmoins supérieure à la moyenne nationale (8,3 %) et la plus élevée parmi les régions de France métropolitaine.

1 Les alternatives à la voiture ne sont majoritaires que dans les villes centres des métropoles

Principal mode de transport pour aller travailler selon le lieu de résidence, en 2017 (en %)



Ces modes doux sont surtout utilisés pour des trajets de proximité : 23 % des actifs qui travaillent dans leur commune de résidence se déplacent à pied ou en vélo. Ce taux est de moins de 3 % pour les navetteurs qui changent de commune pour aller travailler. La fréquence des déplacements doux dans la région tient donc d'abord à l'existence de plusieurs grands pôles urbains qui concentrent les emplois, et au poids important des actifs résidant en leur centre, près de leur lieu de travail.

Aller travailler à pied ou à vélo concerne d'abord les résidents des grandes villes

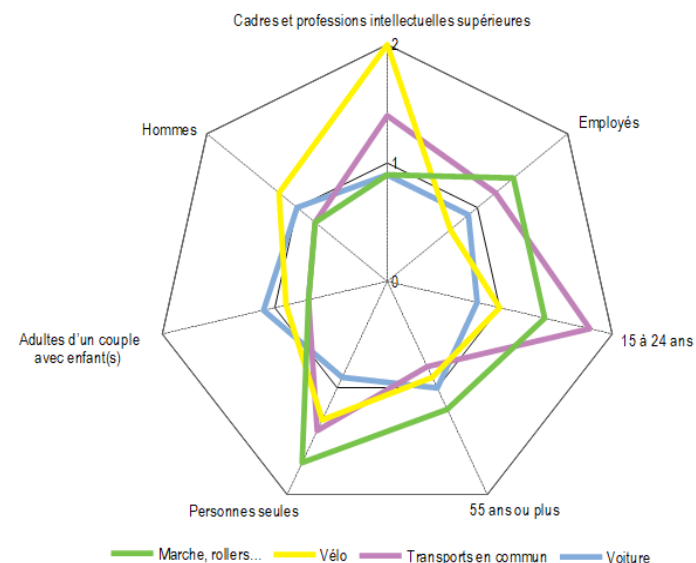
La marche, les rollers ou la trottinette sont ainsi privilégiés par 14 % des actifs qui résident dans les villes centres de l'une des quatre métropoles de la région (Lyon, Grenoble, Clermont-Ferrand ou Saint-Étienne) et par 12 % de ceux des villes centres des communautés d'agglomération (CA). Ces proportions varient peu d'une ville à l'autre. La part de la marche demeure élevée dans certains établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) ruraux et relativement isolés de montagne, où de nombreux actifs travaillent près de chez eux, particulièrement des agriculteurs et parfois des commerçants ou artisans. Quel que soit leur lieu de résidence, ce sont les personnes sans enfants à charge, celles vivant seules, les jeunes de moins de 25 ans ou au contraire les actifs âgés de 55 ans ou plus, les employés et les femmes qui se rendent le plus souvent au travail à pied (*figure 2*).

Le vélo est un mode de déplacement presque exclusivement urbain, utilisé par 8 % des actifs qui résident dans les villes centres des métropoles et 4 % de ceux des villes centres des CA. D'importantes disparités existent entre les grandes villes de la région. Avec un taux de recours de 16 %, Grenoble, ville réputée être la plus plate de métropole et dotée d'un réseau

important de pistes cyclables, est largement en tête des villes françaises de plus de 50 000 habitants, à égalité avec Strasbourg (figure 3). La pratique du vélo est plus rare à Clermont-Ferrand (3,5 % des travailleurs) et surtout à Saint-Étienne (1,5 %), deux villes dont le relief ne favorise pas ce mode de déplacement.

2 Les cadres utilisent davantage le vélo, les employés la marche à pied

Spécificité des modes de transport de différentes catégories d'actifs en emploi résidant en Auvergne-Rhône-Alpes



Note de lecture : la part des personnes utilisant le vélo pour aller travailler est deux fois plus importante chez les cadres et professions supérieures que dans l'ensemble de la population en emploi âgée de 15 ans et plus. Champ : actifs occupés de 15 ans et plus résidant en Auvergne-Rhône-Alpes.

Source : Insee, Recensement de la population 2017

Les cadres et professions intellectuelles supérieures sont les premiers adeptes du vélo. Sa pratique est plus fréquente chez les hommes, mais peu différenciée selon l'âge. Les adultes qui ont des enfants à charge, qu'ils soient en couple ou à la tête d'une famille monoparentale, sont ceux qui y ont le moins recours.

La part des transports en commun varie d'une métropole à l'autre

Autre alternative à la voiture, l'usage des transports en commun tient moins à la proximité entre le lieu de résidence et le lieu de travail qu'à l'existence d'un réseau permettant de les relier entre eux. En effet, il est aussi fréquent chez les actifs changeant de commune pour aller travailler que chez ceux qui n'en changent pas. 32 % des actifs résidant dans les villes centres des métropoles et 18 % de ceux de leurs communes périphériques ont recours aux transports en commun pour aller travailler. Dans ces métropoles, ce taux de recours a augmenté d'un point depuis 2012, au détriment de la marche et de la voiture. Il est particulièrement élevé parmi les actifs résidant à Lyon (39 %) et dans une moindre mesure, à

Grenoble (28 %). Saint-Étienne (21 %) et Clermont-Ferrand (18 %) semblent comparativement un peu en retrait.

Les jeunes de moins de 25 ans sont les premiers utilisateurs des transports en commun. Cet usage décroît ensuite fortement avec l'âge. Les actifs du secteur tertiaire, notamment les femmes, ont plus souvent recours à ce mode de déplacement que les ouvriers, agriculteurs, artisans ou commerçants, aux horaires et lieux de travail moins compatibles.

3 Grenoble en tête des grandes villes pour l'utilisation du vélo

Top 20 des villes françaises de plus de 50 000 habitants pour la pratique du vélo dans le cadre des déplacements domicile-travail

Rang	Ville de résidence	Part du vélo (en %)	Rang	Ville de résidence	Part du vélo (en %)
1	Grenoble	16,3	11	Montpellier	7,3
2	Strasbourg	16,2	12	Chambéry	7,1
3	Bordeaux	13,4	13	Tours	6,7
4	La Rochelle	11,2	14	Avignon	6,3
5	Rennes	9,1	15	Villeurbanne	6,3
6	Nantes	9,0	16	Anancy	6,1
7	Colmar	8,6	17	Lille	5,8
8	Toulouse	8,2	18	Dijon	5,7
9	Lyon	7,8	19	Lorient	5,6
10	Angers	7,4	20	Valence	5,6

Champ : actifs occupés de 15 ans ou plus.

Source : Insee, Recensement de la population 2017

La périurbanisation accroît encore la part de la voiture

L'automobile demeure de très loin le premier mode de transport domicile-travail, particulièrement pour les habitants plus éloignés des grands centres urbains. Ainsi, 85 % des actifs qui résident dans les communes périphériques des CA et 83 % de ceux qui résident dans une communauté de communes (CC) se rendent au travail en voiture. Son usage concerne toutes les catégories d'actifs, mais est un peu plus fréquent chez les hommes et les actifs âgés de 25 à 39 ans, notamment les adultes des familles avec enfants. Chez les plus jeunes, il est parfois remplacé par celui d'un véhicule motorisé à deux roues, déclaré comme mode de transport principal par seulement 1 % des actifs en emploi, mais 3 % de ceux âgés de moins de 25 ans.

La périurbanisation tend par ailleurs à augmenter la part des déplacements domicile-travail hors de la commune de résidence. En conséquence, la part de l'utilisation de la voiture ne faiblit pas (+ 0,4 point entre 2012 et 2017) et ne diminue que pour les actifs résidant dans les métropoles. Elle augmente de 0,6 point pour les résidents des villes centres des CA, de 0,8 point pour ceux de leurs communes périphériques et de 1,6 point pour les habitants des CC, tandis que la part des déplacements à pied recule dans les mêmes proportions. Dans ces territoires, un ménage sur deux dispose de deux voitures ou plus. ■

Source

Les résultats sont issus des Recensements de la population 2012 et 2017. Le champ est constitué des personnes de 15 ans et plus ayant un emploi.

Définitions

Les actifs en emploi indiquent leur mode de transport principal pour se rendre au travail. Sont considérés comme « doux » les modes de déplacements qui ne génèrent pas de pollution ou de gaz à effet de serre. On regroupe ici sous ce terme les modalités de réponse « marche, roller, patinette... » et « vélo (y compris à assistance électrique) ». À compter du Recensement 2017, établi à partir des collectes annuelles de 2015 à 2019, cette dernière modalité est désormais distinguée des « deux-roues motorisés » avec laquelle elle était regroupée précédemment.

Insee Auvergne-Rhône-Alpes
165 rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03

Directeur de la publication :
Jean-Philippe Grouthier

Rédaction en chef :
Thierry Geay
Philippe Mossant

ISSN : 2493-1462

©Insee 2021

Pour en savoir plus

- « Aller travailler en vélo, une pratique très urbaine », *Insee Flash Auvergne-Rhône-Alpes* n° 24, janvier 2017
- « La croissance de l'emploi s'accompagne de celle des déplacements domicile-travail », *Insee Flash Auvergne-Rhône-Alpes* n° 63, septembre 2019

